

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ordinations à la cathédrale de Rimouski. — Une fête touchante à St-Denis de Kamouraska; deux prêtres, natifs de cette paroisse, y célébrèrent leur 25e année de prêtrise. — Grande exhibition agricole et industrielle à Sherbrooke, les 6, 7 et 8 octobre courant. — Nouveau moyen adopté par le Rév. M. Labelle, pour encourager l'œuvre de la colonisation.

Causerie Agricole : Le défricement du sol.

Sujets divers : L'instruction agricole est-elle nécessaire aux cultivateurs ? — Comment préparer les jeunes gens à la vocation agricole. — L'élevage du jeune bétail. — Utilisez les débris de la ferme.

Choses et autres : Vente de fraises "Sharpless," à la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Antuaires. — Les fruits de l'assurance sur la vie.

Recettes : Préventif et curatif de la variole. — Mal des jambes des porcs.

REVUE DE LA SEMAINE

Ordinations à Rimouski. — Jeudi, le 17 septembre, Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, faisait les ordinations suivantes dans la chapelle du Séminaire de cette ville :

Tonsurés. — MM. Joseph-Timothée, J. Label, Jos. Alph. Belles-Isles, Jos.-David Lobel, Jos.-Félix G. Routeau, Fabien Gauthier et Alfred Bouillon;

Minors. — MM. Joseph Dubé, Antoine Poirier, Joseph Ouellet, Le-I.-Théodore Landry, Eugène-Elz. Pelletier, F.-X. Dumais, Geo Gagnon, J.-Frs Adelmvo Lavoie et Charles-Wilfrid Cullen.

Samedi, le 19 septembre, Mgr de Rimouski faisait les ordinations suivantes à la cathédrale de Rimouski :

Sous-dioce. — M. Jos.-Eugène Martin.

Diocres. — MM. Jos.-Elz. Polletier et Pierre Beau-liou.

Prêtres. — MM. Jos.-Raym. Roy, Jos.-Réal-Alph. Cayouette et Simon Fraser.

Les trois nouveaux prêtres ont chanté leurs premières messes, M. Roy à St Ar-èno, M. Cayouette à la cathédrale de Rimouski, et M. Fraser à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de l'Ile-Verte.

Une fête touchante à Saint Denis de Kamouraska. — Jeudi, le 24 septembre dernier, la paroisse de Saint-Denis, comté de Kamouraska, assistait à une fête de famille bien touchante et bien belle. Elle célébrait le 25ème anniversaire de prêtrise de deux de ses fils, et, en même temps, elle voyait réunis au pied des autels six des prêtres qu'elle a fournis au sacerdoce.

Il y avait vingt-cinq ans que les deux premiers prêtres de Saint-Denis recevaient la consécration sacerdotale dans l'église de cette paroisse. Jeudi, l'un d'eux, M. l'abbé Hyacinthe Gagnon, curé de Sainte-Claire, célébrait le saint sacrifice dans le même temple, pour ses noces d'argent. Son confrère d'il y a vingt-cinq ans, M. l'abbé Achille Pelletier, n'avait

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal : nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour abonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : AI-JE PAYE MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?" et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt. — *Nous attendons ! !*

pu se rendre à Saint-Denis pour la célébration de cette belle fête par raison de maladie.

Cette journée de jeudi a vraiment été une fête du sacerdoce; fête imposante et dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Le digne pasteur de Saint-Denis, M. l'abbé Brochu, avait convié tous les prêtres, enfants de la paroisse, à se rendre à cette célébration. Ils sont déjà au nombre de quinze. Quinze prêtres! quinze apôtres! dont le zèle, les vertus et les talents sont consacrés au service des âmes et à la gloire de l'Eglise. Quel honneur pour Saint-Denis, jeune paroisse qui compte à peine un demi-siècle d'existence.

De ces quinze prêtres, six avaient pu se rendre à l'appel de M. le curé de Saint-Denis. C'étaient MM. les abbés H. Gagnon, curé de Sainte-Claire; J. Desjardins, curé de Sainte-Louise; S. Garon, curé de Saint-Sébastien; M. Hudon, curé de Berthier; B. Dionne, vicaire au Cap-Santé; A. Michaud, vicaire au Cap St-Ignace. Un bon nombre de membres du clergé voisin étaient présents: MM. les abbés Hébert, V. G., curé de Kamouraska; Blouin, curé de Sainte-Hélène; Demers, curé de Saint-Philippe; Moreau, curé de Mont-Carmel; Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Dionne et Lessard du collège de Sainte-Anne; Vaillancourt, vicaire de Saint-Paschal; Belleau, vicaire de Kamouraska.

M. l'abbé H. Gagnon a chanté une messe solennelle, assisté de MM. les abbés B. Dionne et A. Michaud, comme diacre et sous-diacre. L'église était magnifiquement décorée. M. l'abbé E. Dionne présidait à l'orgue, M. l'abbé Lessard dirigeait le chœur et rendit plusieurs *solî* avec le talent qu'on lui connaît.

Il y eut un éloquent sermon de circonstance, qui émut l'auditoire jusqu'aux larmes. Après la messe, on transporta le Saint-Sacrement dans la sacristie, et le maire de la paroisse, M. J. B. Garon, présenta une adresse à M. l'abbé Gagnon et à ses confrères de Saint-Denis. M. Gagnon répondit en termes très appropriés.

Nous donnons ici l'adresse :

Révérands Messieurs,

Les paroissiens de Saint-Denis désirent profiter de la fête touchante qui nous réunit aujourd'hui, pour vous remercier d'être accourus au généreux appel de notre vénéré Pasteur, et pour vous faire part des sentiments de légitime fierté et d'allégresse qu'éprouvent leurs cœurs.

Au pied de ce même autel et dans ce même sanctuaire, il y a vingt-cinq ans, d'eux d'entre vous consacraient au Seigneur les prémices d'une vie de dévouement. Tous deux ont rempli dignement les promesses faites à Dieu, et leur pieux exemple a été suivi depuis par vous tous, Messieurs, qui partagez et qui continuez noblement la sainte carrière que ces devanciers vous ont tracée.

La paroisse de Saint-Denis est heureuse et fière d'avoir été le bercail de tant d'apôtres du Bien, de zélés prêtres de la Vraie Religion. Elle s'unit à vous tous ses enfants, pour offrir des actions de grâces au Souverain Dispensateur, et elle Lui demande pour chacun de vous ses dons les plus précieux.

La Providence vous appelle à des postes dont quelques-uns sont fort éloignés, mais il n'est pas de séparation pour l'attachement, et notre souvenir affectueux suivra toujours avec intérêt vos labeurs dans les diverses missions qui vous seront confiées; en retour, veuillez penser dans vos prières à vos anciens concitoyens qui s'honorent de ce que vous avez été choisis parmi eux pour être les élus du Seigneur.

La cérémonie religieuse se termina par le chant du *Te Deum*. Un grand dîner réunit au presbytère

tous les confrères présents et quelques citoyens de la paroisse. L'éloge de la cordiale hospitalité de M. l'abbé Brochu serait superflu.

Cette belle fête laissera un agréable souvenir aux paroissiens de Saint-Denis, qui en garderont à leur pasteur une vive reconnaissance.

Grande exhibition agricole et industrielle à Sherbrooke.

— Nous venons de recevoir le programme officiel à l'égard de la grande exhibition agricole et industrielle qui doit avoir lieu à Sherbrooke, les 6e, 7e et 8e jours d'octobre courant, sous le patronage et la direction de la Société d'agriculture des Cantons de l'Est.

Nous lisons sur le couvert de ce programme: "*Open to the world*," c'est-à-dire que tous les agriculteurs et les industriels du monde entier sont invités à prendre part à ce concours: ce qui donne la mesure de l'esprit d'entreprise de cette association qui compte comme membres les principaux agronomes anglais des Cantons de l'Est.

Ce que nous ne pouvons cependant manquer de leur reprocher, c'est de ne pas avoir annoncé ce concours dans les journaux d'agriculture canadiens-français de notre Province. Un journal publié même à Sherbrooke, le *Progrès de l'Est*, trouve à redire que l'on n'ait pas annoncé dans ce journal canadien-français publié même dans la ville de Sherbrooke.

Voici ce que le rédacteur du *Progrès de l'Est*, dit à ce sujet: "A propos de l'exposition qui doit avoir lieu à Sherbrooke, le comité exécutif s'est montré fort indifférent à l'égard des annonces françaises. Son aimable secrétaire a bien reconnu l'à-propos d'annoncer dans les deux langues, mais c'était forcer la note que de prier les journaux français de le faire gratuitement après avoir donné tout le patronage aux gazettes et imprimeries anglaises! Il est des bornes que la bienveillance ne saurait dépasser."

Nous avons nous-même demandé à publier cette annonce et l'on n'a pas même répondu à notre lettre. Voudrait-on aussi, à l'égard de l'importante question agricole, faire bande à part? est-ce que les Canadiens-français seraient de trop dans le travail à cette grande œuvre patriotique: promouvoir le progrès agricole par tous les moyens possibles et avec le concours de tous ceux qui ont véritablement à cœur le progrès de notre pays.

Quoiqu'il en soit, nous invitons nos lecteurs à visiter cette exhibition que l'on semble vouloir rendre très intéressante.

On informe que des arrangements ont été conclus avec les directeurs des compagnies de chemins de fer: le Québec central, l'International, le Central Vermont et le Passumpsic, pour le transport des voyageurs à moitié prix et des effets gratuitement en vue de l'exhibition de Sherbrooke. Nous espérons qu'avis en sera donné à temps pour que ceux qui désirent se rendre à cette exhibition n'aient pas à profiter de ces avantages que juste au temps de sa fermeture.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec fera l'ouverture de cette exhibition.

Le secrétaire de la Société d'agriculture des Cantons de l'Est a reçu de Son Honneur, l'honorable M. Masson, deux médailles, l'une en or et l'autre en

argent, pour être offertes en compétition à cette exhibition. L'Hon. M. Cochrane a aussi offert \$100 pour prix; la Banque des marchands du Canada, \$20; l'agence des terres de la Compagnie Britannique, \$100; la compagnie du chemin de fer Québec central, \$80; de même que plusieurs autres associations intéressées au progrès de cette exhibition. Trois cent trente piastres sont accordées en prix pour des courses aux chevaux qui auront lieu sur le terrain de l'exhibition mercredi, le 7 octobre.

Colonisation.—Nous sommes toujours heureux lorsque nous voyons un patriote dévoué faire quelque chose pour son pays. Réjouissons-nous donc en ce moment, car le curé Labelle vient d'avoir une de ces idées originales, comme il en a seul et qui sont destinées, nous n'en doutons pas un moment, à faire bénéficier l'œuvre nationale de la colonisation.

• Voici en quelques mots ce dont il s'agit. Nous copions de l'*Etendard* de Montréal :

“ La société de colonisation du curé Labelle ne néglige rien pour hâter la vente des billets de la grande loterie nationale. Cette société a chargé durant ces derniers temps, un professeur expérimenté de donner des soirées fantasmagoriques dans toutes les principales villes de la Province de Québec.

“ Auront droit d'entrée à ces soirées tout porteur d'un billet de la loterie nationale. Nous ne doutons pas que cette idée n'obtienne un grand succès, car les séances seront des plus intéressantes.

“ Nous avons assisté à une représentation privée à laquelle M. le professeur avait eu l'obligeance de nous inviter. A l'aide d'un magnifique instrument d'optique on reproduit sur une toile blanche de plus de 30 pieds les principaux tableaux des grands maîtres dans toutes les écoles. C'est un vrai panorama des œuvres de Raphaël, Michel Ange, Léonard de Vinci, Gust. Doré, Poussin, des frères Van Eyck et autres.

“ Souvent il nous a été donné de prendre part à des représentations de ce genre mais nous devons dire à la louange du professeur, que rien ne peut égaler la beauté de ces vues.

“ La société de colonisation commencera ses séries de soirées dans quelques semaines. ”

CAUSERIE AGRICOLE

LE DÉFRICHEMENT DU SOL.

Le défrichement du sol, c'est-à-dire la conversion en terrain productif d'une terre inculte ou ne donnant que des résultats insuffisants, est une des opérations les plus délicates de l'agriculture; elle exige, avant tout un tact sûr pour apprécier les chances favorables du défrichement.

Trop souvent on est disposé à se laisser séduire par l'illusion de bénéfices chimériques, surtout lorsqu'il s'agit d'un sol pauvre, lequel rembourse rarement les frais du défrichement; on détruit alors, dans l'espoir de revenus plus considérables, ce qu'il eût été plus sage de conserver comme donnant un revenu médiocre, mais en définitive certain et proportionné à la nature du sol.

Dans la pratique ordinaire, le défrichement s'applique aux bois ou forêts qu'on veut transformer en

terres arables; aux terrains couverts de bruyères, aux vieilles friches ainsi qu'aux sols tourbeux.

Le défrichement d'un bois, toute considération commerciale laissée de côté, n'est avantageux qu'autant que le bois repose sur un terrain susceptible de produire immédiatement, sans frais extraordinaires, des céréales et des fourrages.

Ces conditions étant remplies et le choix du sol que l'on désire cultiver étant arrêté, la première opération à faire consiste à débarrasser le terrain des broussailles.

Ensuite il faut abattre les arbres. C'est ici qu'il faut penser à l'avenir et ne pas abattre indistinctement tous les arbres. Outre que l'on doit faire une réserve pour le chauffage, pour les constructions de bâtiments nécessaires à la ferme, il faut aussi songer à abriter nos animaux, au moyen de quelques arbres, contre les intempéries des saisons et les ardeurs d'un soleil brûlant.

Il est encore nécessaire, dans le but de protéger les grains, d'établir une ceinture d'arbres de chaque côté du lot, et faire en sorte de ne laisser que les plus gros arbres et les mieux constitués; il faudra donc, par conséquent, abattre les arbres dont l'écorce est avariée, qui ont perdu la presque totalité de leurs branches, et ceux qui ont été courbés par la tempête. On voit de suite les avantages de cet abri: les animaux souffrent beaucoup des fortes chaleurs pendant l'été; eh! bien, si l'on exécute ce que nous venons de dire, ils viendront se reposer à l'ombre de ces arbres, en attendant que la force de la chaleur soit passée; là ils pourront ruminer à leur aise. Outre cet avantage, si l'on veut établir un verger, les arbres fruitiers protégés par les arbres forestiers produiront beaucoup plus, car la fécondation des fleurs ne sera pas empêchée par les gros vents qui se font sentir ordinairement lors de la floraison des arbres fruitiers; il y aura moins de fleurs emportées et par conséquent un plus grand nombre de fruits à cueillir pour l'usage de la famille ou pour la vente sur les marchés.

De plus, l'air en passant par ces arbres se purifiera des émanations putrides qu'il contient et par conséquent éloignera les occasions de maladies. Pour cette dernière raison encore, le défricheur ne devra pas commencer à mettre en état de culture les parties qui entoureront immédiatement son habitation, car les exhalaisons qui s'échappent des terres nouvellement défrichées et chauffées par les rayons du soleil sont très mauvaises pour la santé et peuvent occasionner de graves maladies: c'est une loi d'hygiène à laquelle il faut accorder une grande attention.

Lorsque nous disons qu'on ne doit pas commencer le défrichement immédiatement autour de la maison, nous ne prétendons pas dire qu'il faille placer cette habitation de manière à ce que les arbres qui l'entourent la couvrent de leurs branches; au contraire, si nous tombions dans cette faute, on s'exposerait à voir brûler cette habitation par les étincelles qui pourraient jaillir sur les arbres qui l'environnent, lors du brûlage.

Donc, pour éviter ce grand danger, la petite cabane devra être placée au milieu d'un espace assez étendu où l'on n'y laissera pas de grands bois, pas même de broussailles. Nous ne pouvons pas trop prendre de précautions à ce sujet.

Afin de conserver le rideau d'arbres qui doit être placé autour de la propriété, les tas de bois destinés au brûlage doivent être portés au milieu de l'espace défriché. Si l'on mettait ces tas de bois trop près des arbres encore debout, le feu s'y communiquerait, et la conséquence rigoureuse qui en résulterait c'est qu'ils périraient, et alors nous manquerions notre but à l'occasion du bois de réserve, tout en mettant l'habitat on elle même en danger de brûler.

Dans tous les défrichements, on a pour habitude de faire brûler l'humus, c'est-à-dire les débris végétaux qui couvrent le sol. C'est une très mauvaise pratique, car par là nous privons le sol de beaucoup de principes fertilisants qui pourraient servir avec grand profit à la nourriture des plantes que nous devons cultiver. Ces principes fertilisants que l'on fait évaporer sont de l'acide carbonique, gaz ammoniac et différents autres gaz. Il est vrai que par là on fait disparaître l'acidité qui existe toujours en grande quantité dans les terres à bois, parce qu'il y a beaucoup de feuilles, bouts de branches récemment tombés des arbres et qui ne sont pas encore entièrement décomposés.

Nous avons cependant un autre moyen, qui tout en opérant la même action que le brûlage des terres, ne donne pas lieu à ces inconvénients: c'est l'emploi de la chaux vive. Comme la chaux a la facilité de hâter la décomposition des engrais végétaux et de les rendre plus assimilables aux plantes, l'acidité du sol disparaît aussi bien et avec plus d'avantages pour le sol que si l'on avait recours au brûlage.

Cependant, comme cela arrive trop souvent à l'égard des colons, le peu de moyens pécuniaires qu'ils ont à leur disposition ne leur permettent pas de faire les dépenses que nécessitent l'achat et le transport de la chaux; ils sont donc dans l'obligation de brûler l'humus, mais alors ils doivent surveiller attentivement les progrès du feu pour qu'il n'endommage pas les racines des arbres qu'ils désirent conserver. Pour cela, il leur faut faire des fossés larges de deux pieds à deux pieds et quart qu'ils doivent creuser jusqu'à ce qu'ils aient entamé de trois à quatre pouces la couche végétale. Ce fossé séparera la terre que l'on veut brûler, des arbres qui devront être conservés.

Si, au contraire, un colon a l'avantage de pouvoir se procurer de la chaux, la terre ne devra pas être brûlée. Les tas de bois à être brûlés devront être entourés d'un fossé tel que mentionné plus haut.

Ces tas de bois étant brûlés, si on ne fait usage de la cendre pour en faire de la potasse, il faut l'étendre bien régulièrement sur le sol, ce qui sera une source de fertilité pour la culture car la cendre est un amendement stimulant des plus actifs. Si l'on en fait de la potasse il ne faudra pas prendre des cendres lessivées; au contraire, on les étendra sur le terrain. C'est aussi un amendement qui a beaucoup d'action sur le sol, par les principes nutritifs qu'il contient, surtout le phosphate de chaux qui est très bon pour la nourriture des grains de blé.

La fabrication de la potasse avec la cendre de bois franc que nous avons fait brûler pendant le défrichement, est une très bonne spéculation pour le colon. Comme l'on compte ordinairement un quart de potasse pour produit de la cendre donnée par un arpent de terre qu'on a débarrassé des arbres, le propriétaire

se trouvera avoir réalisé \$20 par chaque arpent de terre qu'il aura fait défricher. Là-dessus, il donnera \$15 à celui qui aura mis la terre en état d'être cultivée, et son défrichement lui coûtera alors presque rien, la bagatelle de \$5. Belle spéculation que plusieurs colons n'osent entreprendre, craignant de se causer trop de fatigue. Cependant, en faisant fabriquer cette potasse par un engagé qui s'y entend, s'ils ne peuvent faire cet ouvrage eux-mêmes, ils pourraient en retirer un assez bon profit. On voit clairement qu'il n'est pas bien difficile de se tirer d'embarras dans une entreprise en bois debout.

Pour que les cendres donnent la plus grande quantité possible de potasse, il faut qu'elles proviennent de bois franc qu'on a fait brûler; de plus, il faut qu'aucune eau ne tombe sur les cendres, car par là beaucoup de potasse qui est soluble dans l'eau s'infiltrerait dans la terre et les cendres en seraient privées d'autant. Pour parer à cet inconvénient, il ne faut brûler le bois qu'en temps sec et ramasser immédiatement les cendres afin de les soustraire à la pluie. S'il y a apparence de mauvais temps, il faut laisser tout autre ouvrage pour mettre les cendres à l'abri du mauvais temps, pour que celles-ci ne perdent pas de leurs principes utiles.

Nous pourrions même ajouter à ces renseignements que les rosées souvent très abondantes qui tombent pendant la belle saison de l'été, font perdre aux cendres une certaine quantité de leur matière la plus essentielle.

Voilà des indications pratiques sur la conservation des cendres que le simple bon sens et l'intérêt du défricheur lui conseillent de suivre avec la plus scrupuleuse exactitude.—(A suivre.)

L'instruction agricole est-elle nécessaire aux cultivateurs ?

Si nous en jugeons par le peu de cultivateurs qui demandent l'admission d'un de leurs enfants à une école d'agriculture, nous serions portés à croire que non.

Un grand nombre de cultivateurs pensent que l'instruction agricole théorique et pratique que l'on donne dans nos écoles d'agriculture est inutile. " Il n'est pas nécessaire, disent-ils d'en apprendre si long pour diriger la culture d'une terre. A une époque où l'agriculture manque de bras, nous ne voyons pas la nécessité de se priver des services de l'un de nos enfants qui en saura toujours assez pour utiliser ses bras."

Nous plaignons ces cultivateurs qui ne comprennent pas que le temps que les jeunes gens passent à une école d'agriculture est un temps précieux et même même peut-être le mieux employé de leur vie, que ces études qu'ils jugent inutiles seront les plus réellement profitables.

Non, le jeune homme ne doit pas être comme un instrument, un rouage qu'il faille se hâter de placer dans son mécanisme. Il faut qu'il soit initié à tous les secrets de la science agricole afin qu'il puisse retirer tous les avantages possibles dans la culture d'une terre. Ce n'est que lorsque les jeunes gens qui se destinent à la profession agricole auront acquis une instruction agricole qu'ils seront réellement dans leur rôle de cultivateur, qu'ils sauront rentrer en toute sûreté dans la voie du progrès agricole tel que nous

devons le concevoir. Il ne faut pas refuser à l'agriculture ce que l'on sait accorder aux autres professions, même au commerce ou à un métier quelconque : le savoir. Ce sera réellement l'âge d'or pour l'agriculture quand elle saura compter dans ses rangs des hommes possédant la science agricole et capable de raisonner tous leurs travaux. Comme le disait un agronome célèbre, M. Jamet : " Il y a plus de gloire à être bon agriculteur que d'être un avocat ou un médecin médiocre. " Le cultivateur instruit de son art sera non-seulement un homme qui fera bien ses propres affaires, mais il sera utile dans sa paroisse, utile même à son pays. César a dit : Il vaut mieux être le premier dans son village que le second à Rome. C'est que César estimait l'agriculture le premier des arts, la charrue lui était aussi chère que le trône qu'il occupait.

Comment préparer les jeunes gens à la vocation agricole.

Nous l'avons souvent répété, l'agriculture n'entrera réellement dans la voie du progrès qu'en autant que ceux qui y sont vivement intéressés, de près comme de loin, prendront tous les moyens possibles pour en arriver à ce résultat.

Comme point de départ, pour assurer l'avenir prospère de notre agriculture, il faut surtout s'attacher aux jeunes gens que l'on destine à la vocation agricole, en la leur faisant aimer et en leur donnant une instruction essentiellement agricole appropriée à leurs besoins pour l'avenir. Rien ne devrait être négligé pour en faire de bons cultivateurs. Un cultivateur ignorant est comme un menuisier qui ne sait faire usage de ses outils, un négociant qui n'a aucune connaissance du commerce, jamais il ne saura tirer avantage de ses travaux de culture.

Dès que ce jeune homme sera capable de prendre part aux travaux de la ferme, il est nécessaire de l'intéresser aux soins du bétail, à l'entretien de l'outillage agricole, au jardinage, à la basse-cour, enfin à tous les travaux de la culture. Le père de ce jeune homme doit mettre celui-ci au fait de tous les plans projetés, des succès réalisés comme des expériences faites à l'égard de différentes cultures sur la ferme; ce jeune homme lui-même devra avoir un petit champ consacré aux expériences.

Mais un jeune homme ne saura réellement profiter de ces premières expériences qu'en autant qu'on lui aura auparavant inspiré les idées d'économie, de travail et de bonne conduite. Pour cela on doit l'éloigner des mauvaises compagnies et lui rendre le séjour agréable à la ferme. Combien de jeunes gens, dans nos campagnes, ne savent que faire à la maison, le soir, parce qu'on n'a pas su trouver les moyens de les y amuser, de les y intéresser, et ils cherchent ailleurs la dissipation qui souvent les conduit à l'ivrognerie et à l'évergondage par la fréquentation de mauvais compagnons.

Il faut donc, autant que possible, retenir les jeunes gens à la maison le soir, et essayer de leur procurer tous les amusements possibles dans la famille. Ils trouveront cette manière d'agir un peu rude de votre part, ils se croiront presque en captivité, mais plus tard ils seront les premiers à vous en remercier.

Dans le but de les intéresser dans les différents travaux de la ferme, donnez-leur un morceau de terre qu'ils cultiveront à leur profit, et que le profit qu'ils pourront en réaliser puisse leur servir à faire des essais de culture qui pourraient leur être profitables. Faites en sorte qu'ils ne soient jamais sous le fait de la contrainte; qu'ils agissent librement en ayant pour but les avantages personnels qu'ils pourraient retirer du lopin de terre qu'ils cultivent pour leur propre compte; autrement il est certain qu'ils chercheront à quitter le toit paternel, pour se soustraire à votre manque de libéralité à leur égard; aussitôt qu'ils sentiront qu'ils peuvent gagner plus ailleurs qu'à la culture, ils prendront le chemin des villes pour exercer une autre occupation, un autre métier. Faites en sorte que l'argent qu'ils auront réalisé à la culture de leur propre lopin de terre serve à l'achat d'un animal quelconque de choix qu'ils élèveront sur la ferme, et vous pourrez être sûr que cet animal de prédilection recouvrera de leur part les soins plus assidus, et quo par là vous leur apprendrez à améliorer votre troupeau de bétail.

Faites en sorte que dès le bas âge, par tous les moyens possibles, ils apprennent à apprécier la valeur de l'argent, et qu'ils ne le dépensent qu'à bon enseigne, c'est-à-dire d'une manière profitable. C'est un point important que de savoir économiser ce qui nous coûte beaucoup de travail. Faites-leur connaître ce qu'il y a d'extravagant à se livrer à de folles dépenses, soit en promenades, en boissons ou autrement, et encouragez-les à se servir des économies qu'ils ont pu réaliser, à l'achat d'instruments agricoles, de livres qui traitent d'agriculture et à la souscription d'un journal d'agriculture qui pourraient leur être d'une grande utilité en leur procurant l'avantage de faire de plus grands profits dans la culture de leur terre.

Enseignez-leur l'industrie, l'économie et par-dessus tout à être de fervents chrétiens; enseignez-leur à chérir le toit paternel, à affectionner leur vocation agricole, et vous pouvez être certains qu'avec toutes ces qualités ils seront des cultivateurs modèles qui vivront dans le bien-être et l'abondance; ils seront des hommes d'exemples pour leur famille, pour la paroisse même, et utiles à leur pays.

Voilà comment l'on doit former les jeunes gens qui se destinent à la vocation agricole. Autrement, l'avenir de votre enfant sera perdu.

L'élevage du jeune bétail.

Il ne manque pas de cultivateurs qui, au printemps dernier, ont fait le choix de jeunes animaux pour l'élevage. Sans doute que les soins ne leur ont pas manqués dans le cours de l'été, et la raison c'est que ces soins ne demandaient que peu de temps, puisque ces jeunes animaux pouvaient en quelque sorte se suffire à eux-mêmes dans un bon pâturage. Il n'en sera pas de même pour le temps de leur stabulation où ils auront uniquement à compter sur les soins constants du maître.

Si vous avez un bon choix de jeunes animaux que vous avez peut-être achetés à l'étranger, ou chez de bons éleveurs du pays, n'ayant pu les obtenir sur votre propre ferme, ne leur ménagez pas les soins.

Songez que pour faire un bon animal, il faut absolument deux choses : 1o. Une alimentation large et

substantielle; 2o. Des soins constants de propreté et bonne hygiène, tout le temps de leur stabulation.

Faites vos calculs à l'automne et ne gardez dans votre étable que le nombre de jeunes animaux que vous pourrez amplement nourrir et suffisamment soigner et loger. Les fourrages doivent être abondants et vous ne devez pas en user avec parcimonie à l'égard de ces jeunes animaux qui ont besoin d'augmenter leur charpente; ne vous imaginez pas qu'en essayant à économiser de votre fourrage, vous ferez une bonne spéculation.

Comment voudrait-on qu'une jeune bête se dévelopât, si elle n'avait à sa disposition une alimentation abondante et surtout substantielle? C'est cependant ce que ne veulent pas comprendre un trop grand nombre de cultivateurs qui au printemps se vantent d'avoir économisé cent à deux cents bottes de foin de plus que leurs voisins, avec le même nombre d'animaux. C'est certainement une mesquinerie et un manque de calcul qu'il ne faut pas ambitionner, qu'il vaudrait mieux plutôt éviter.

Il vaut mieux n'avoir dans ses écuries que quatre bêtes au lieu de six et les nourrir convenablement; ces quatre bêtes profiteront largement, les muscles et les os se développeront dans de bonnes conditions et les sujets présenteront alors des caractères qui les feront apprécier à leur juste valeur. La bête demande, avant tout, une nourriture de choix pendant le jeune âge, ou bien elle reste faible, malingre et ne rend certainement pas les services sur lesquels on aurait pu compter. Donc mettez tout votre orgueil, toute votre ambition à bien soigner vos jeunes animaux et à leur accorder tous les soins de propreté qu'ils exigent, tout le temps de leur stabulation, et au printemps vous ne regretterez pas le surplus de fourrage que vous aurez dépensé pour les tenir en bon état.

Utilisez les débris de la ferme.

Un cultivateur ne retirera du profit de la culture de sa terre qu'en sachant tout utiliser soit pour la nourriture du bétail, soit pour augmenter la quantité d'engrais qui lui est nécessaire pour engraisser et ameublir le sol qu'il cultive.

Il est donc important de ne rien perdre dans la ferme et d'utiliser avec profit une grande quantité de déchets qu'on laisse le plus souvent de côté et qui fournissent cependant l'élément d'une excellente alimentation pour les animaux.

Les balles de blé et d'avoine sont le plus souvent jetées au fumier, quoiqu'elles soient assez riches en matières nutritives; tous ceux d'ailleurs qui ont le bon esprit d'en faire usage obtiennent les meilleurs résultats. Mais comment faut-il s'y prendre pour utiliser cette nourriture?

Lorsque les habitants des campagnes procèdent à l'opération du vannage des grains, ils doivent mettre avec soin les balles à l'abri, dans un coin de la grange. Ces balles sont passées au crible avant d'en faire usage. On les débarrasse ainsi d'une poussière qui pourrait être nuisible à la santé des animaux; on coupe ensuite des racines quelconques, on fait un mélange qu'on laisse en tas pendant huit heures, afin qu'il se produise une fermentation vinouse toujours fort goûtée par les bêtes. Ces mélanges conviennent

parfaitement aux bœufs, aux vaches et particulièrement aux montons; nous avons vu des troupeaux très-bien entretenus de cette façon, et par conséquent les habitants des campagnes auraient bien tort de ne pas en tirer parti.

Les balles peuvent être avantageusement mélangées avec du son mouillé, etc.

Les tiges de blé-d'inde ne doivent pas non plus être laissées de côté; on les broie ou bien on les coupe avec le coupe-racines; on les mélange aussi avec des balles, de la paille, du foin haché, du son, des tourteaux; on fait fermenter pendant trente-six ou quarante-huit heures, et on constitue ainsi une excellente nourriture pour le bétail. On peut encore utiliser dans ces mélanges la paille de sarrasin, les feuilles d'arbres divers, etc.

Choses et autres.

Plants de fraises "Sharpless."—Le 21 septembre dernier, M. Auguste Dupuis expédiait des Stations du chemin de fer de Ste Anne et de St Roch, deux voyages de plants de fraises "Sharpless," en destination pour l'Angleterre, la Baie des Chaleurs, Québec, etc. La semaine précédente, M. Dupuis avait expédié mille plants de cette variété de fraises à l'adresse de M. Gellay, contracteur, à Winnipeg. Tous ces plants provenaient de la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aninais. Outre la vente des fruits qu'il a fait sur une grande échelle pendant les mois de juillet et d'août, M. Dupuis a su encore retirer de grands profits par la vente des plants auxquels il sait apporter les soins de culture qu'ils exigent, et que nous avons souvent recommandés dans la *Gazette des Campagnes*.

Les fruits de l'assurance sur la vie.—Le public au début de la création de l'assurance sur la vie s'en est écarté, n'en comprenant ni le mécanisme, ni les bienfaits. Il ne comprenait pas comment une faible somme payée chaque année, pouvait assurer le paiement d'un capital assez fort au jour du décès. Incapable de vérifier la régularité mathématique du fonctionnement des assurances, le public s'en était écarté avec défiance et malheureusement, nous devons le dire, cette défiance injuste n'a pas complètement disparu de l'esprit des masses.

Il est inutile d'expliquer comment et pourquoi, toute assurance bien dirigée doit forcément réussir. L'existence de nombreuses compagnies, dont certaines datent de plus d'un demi-siècle, leurs profits constants, la régularité avec laquelle les polices sont payées, sont des faits qui par eux-mêmes prouvent la solidité du principe sur lequel ces institutions sont basées. Donc du côté de la question financière, il suffit d'ouvrir les yeux pour être convaincu que ceux qui s'assurent à de bonnes compagnies sont certains de bénéficier des avantages qui leur sont offerts.

Certaines personnes ont contre les assurances un tel préjugé que nous appellerons préjugé sentimental, que non seulement elles ne veulent pas s'assurer, mais qu'elles refuseront de permettre qu'une police soit prise à leur profit. Elles voient dans ce fait un acte impie, et quelquefois, la superstition aidant, elles y voient une espèce d'invite à la mort. Ces raisons quoi qu'absurdes ont eu de tout temps une influence considérable et ont souvent plongé dans la plus affreuse misère les familles qui perdaient leurs chefs et leur gagne pain. On ne saurait trop réagir contre de pareils préjugés; l'assurance est une chose bienfaisante, et aujourd'hui elle s'impose d'une manière impérieuse à l'honnête homme, qui a quelques soucis du bien-être et de l'avenir de ceux qui dépendent de son travail.

L'assurance sur la vie n'est ni une opération chanceuse, ni une spéculation. Ce n'est pas non plus une charge, puisqu'une somme, presque insignifiante, économisée sur le salaire de la semaine suffit à en payer la prime. Beaucoup d'ouvriers et de petits commerçants ne s'assurent pas, parce qu'ils craignent aux jours de détresse, de perdre le fruit de leurs économies, par le non-paiement de leurs primes. Ceci est un erreur grave, car nombre d'assurances ont aujourd'hui adopté le système de polices payées, garantissant toujours le paiement des primes versées. L'assurance, quoique mise à profit par les heureux du jour, est surtout nécessaire à ceux qui sans être pauvres n'ont d'autre fortune que leur intelligence et leur travail; les riches

y trouvent des avantages certainement, mais ces avantages ne peuvent se comparer à ceux qu'en retirent ceux qui le sont pas. Pour les premiers c'est un moyen d'augmenter la masse des biens qu'ils laissent après eux, pour les seconds c'est la sécurité et le bien-être assurés à ceux qu'ils laissent derrière eux.

L'assurance sur la vie est le moyen d'empêcher que le pain de la maison ne disparaisse avec celui qui le gagne.

L'assurance sur la vie rend moins sombres les jours de deuil et assure l'avenir de ceux qui n'ont aucune fortune.

L'assurance sur la vie, constitue le meilleur des placements : car son paiement est certain, même en présence des plus fortes crises financières. Elle donne la sécurité et rapporte de plus gros bénéfices que les meilleures valeurs connues.

L'assurance sur la vie est une propriété qui n'est pas exposée à la demande des créanciers; étant protégée par les lois, pour le bénéfice exclusif de ceux au profit desquels elle est faite.

L'assurance sur la vie procure un capital au moment où ce capital est le plus nécessaire; elle donne tous les avantages des caisses d'épargnes tout en accordant des intérêts plus considérables.

L'assurance sur la vie, enfin, enseigne à l'assuré, l'économie, lui laisse toute la liberté de son intelligence et prolonge son existence, en le débarrassant de toute anxiété et de toute crainte.—*Gazette de Joliette.*

RECETTES

Préventif et curatif de la variole.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis 36 ans que je suis en pratique, j'ai fait usage du *sarsenia purpurea*, sabot de la vierge (*pitcher plant*) (*water cup*) comme spécifique contre la variole, et toujours avec un succès extraordinaire, c'est aussi un préventif qui ne fait jamais défaut, et auquel le public peut avoir pleine confiance; car j'en ai fait l'expérience constante depuis 36 ans!..... Voici la manière de le préparer comme préventif: Prenez une once de feuille et racine et faites bouillir pendant un quart d'heure dans un gallon d'eau, ensuite retirez-le du feu et ajoutez une once de crème de tarte et laissez le tout se refroidir.

Direction.—Pour un adulte il peut prendre 2 à 3 verres dans le courant de la journée; pour les enfants d'un an et en montant, donnez-leur un petit verre à vin en augmentant suivant l'âge. Pour les bêtes d'un mois une cuillerée à thé en augmentant suivant leur âge. Ne sucrez le remède qu'au moment d'en faire usage.

Prière aux autres journaux de reproduire —Dr J. A. CREVIER, Médecin naturaliste, Montréal.

Mal des jambes des porcs.

Les porcs prennent souvent une maladie à laquelle on donne le nom vulgaire de *mal des jambes*; on guérit ordinairement ce mal en plaçant des branches de sapin sous l'animal, et en lui frictionnant les jambes avec l'essence de térébenthine. La sciure de bois employée comme litière pour les porcs donnerait peut-être les mêmes résultats; c'est un essai à faire.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

11e ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY.

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président;

GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président;

JAMES OLIVA, Gérant }
H. HEBERT, Inspecteur } Montmagny.

Agents généraux: H. HEBERT, Montmagny; G. E. MICHAUD, l'Islet.
1er octobre 1885.



GRANDE

Exposition Coloniale à Londres, Angleterre, 1886.

CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied, son but étant de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été émise pour tenir cette exposition, la première depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à la Puissance du Canada, par ordre du président Son Altesse Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un étalage approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de marine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et de déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fabricant de contribuer à cette exposition, vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre,

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'agriculture

OTTAWA, 1er Septembre 1885.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être travaillées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

CHARLES PACAUD, AVOCAT, Bureaux: à Montmagny, rue du Palais de Justice; à Ste Anne de la Pocatière, chez M. Germain Lévesque, près de l'église. M. Pacaud suit également les termes des Cours de Québec, Montmagny et Kamouraska.

VENTE A L'ENCAN

Magnifiques Jerseys-Canadiens; et moutons Cotswolds.

Le soussigné vendra, sans réserve, le 22 octobre prochain, sur sa ferme expérimentale de Trois-Rivières, environ vingt-cinq têtes de *Jerseys-Canadiens* provenant des meilleurs types *Jerseys* dans le monde entier. *Stoke Pogis III* [père de *Mary Ann of St Lambert* laquelle a donné 267 lbs DE BEURRE DANS ONZE MOIS] est le grand père des vaches à vendre, et *Albert Rex Alpha*, importé pour le troupeau de M. Roméo Stephens, de *St Lambert*, est le père des veaux. C'est certainement un des plus beaux *Jerseys* au monde.

Aussi, quatre béliers et quatre brebis *Cotswolds* provenant du magnifique troupeau du Collège d'Agriculture de Guelph, Ontario.

Vente après l'arrivée des chars du midi à Trois-Rivières.

On peut voir ces animaux ainsi qu'*Albert Rex Alpha*, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, chemin des Forges. Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,
Directeur de l'Agriculture, Québec.

GRANDE VENTE PAR ENCAN

d'animaux *Ayrshires* (pure race), 35 têtes, mâles et femelles. Aussi, 26 moutons *Cotswolds*, de 1er choix.

Le tout sera vendu sans réserve le 20 octobre, à 10 heures de l'avant-midi, à la demeure du soussigné.

Conditions libérales.

Si le temps est mauvais, la vente sera remise au lendemain.

Vente à 10 heures précises.

A. MOUSSEAU, Barthier, en haut.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE.

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail *Ayrshire* : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau *Ayrshire* de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons *Cotswold*, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouloverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-soi, Charrues tournantes en versoir mobile pour côtes, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cromoires, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcelours et ranceuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanouses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même. Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN - - - 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

ECREMEUSE DE LAVAL !

INSTRUMENTS de *Paterson & Frère* : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la *Compagnie Manufacturière Massey* : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Bouloverseurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcelours et Ranceuseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Li ch. Seaux à traire les vaches. Chargours de foin, Tombereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vanneurs et séparateurs.

Machines à moulin de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil, pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tors d'engins.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

Lo gérant de la *Gazette des Campagnes*, Hector A. Proulx offre en vente des volumes de littérature très intéressante. Voir son annonce au No 41 de la *Gazette des Campagnes*.